

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 juillet 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
18	13	14

Vote
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 21 juillet à 20h30, le Conseil municipal de la Commune de Notre Dame de Riez s'est réuni à la salle du conseil municipal à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BESSONNET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 16 juillet 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16 juillet 2025.

Présents : M. BESSONNET Hervé, Maire, MMES : BESSONNET Séverine, BOUTET Nadège, GARREAU Sabrina, NERAUDEAU Delphine, SAINTURAT-NIEL Corinne, THIBAUD Stéphanie MM. CROCHET Jean, GLACIAL Yves, LE GAL Alain, POTIER Jocelyn, THUÉ Alain, VITALIEN Anthony.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture des Sables
d'Olonne

Le : 24 JUIL. 2025

Et publication ou notification le :

24 JUIL. 2025

Excusés : MM BRUN Jérôme, MIGNÉ Hervé, MMES BALANGER Laurence, REMAUD Natacha SIONNEAU Dominique (donne pouvoir à Hervé BESSONNET).

A été nommé secrétaire : M. Jocelyn POTIER

2025_07_09 – Dispositif "Espace sans tabac et sans vapotage" – Convention de partenariat avec le Comité de la Ligue contre le cancer

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2025_05_11 en date du 19 mai 2025 acceptant le dispositif "Espace sans tabac" aux abords de l'enceinte de l'école.

Depuis le 1^{er} juillet 2025, de nouvelles mesures ont été prises par le gouvernement ce qui rend la délibération prise en mai 2025 caduque.

Une nouvelle convention "**Espace sans tabac et sans vapotage**" nous a été adressée par l'association de Ligue contre le cancer afin de nous permettre de finaliser un partenariat.

L'association financera 6 panneaux (4 autour de l'école + 2 à l'aire de jeux).

Par la suite, une sensibilisation au tabagisme pourra se faire pour les CM1 et CM2 dans le cadre d'une action du Passeport du Civisme avec cette association.

Après avoir entendu l'exposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte le dispositif de partenariat entre la commune et le Comité de Vendée de la Ligue contre le cancer "Espace sans tabac et sans vapotage",

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat et tous documents relatifs au dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes, 6 allée Gloriette 44041 NANTES CEDEX 01, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 24 JUIL. 2025

Le Maire,

Hervé BESSONNET



Le Secrétaire de séance,
Jocelyn POTIER